



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit  
26220 DRÔME

## COMPTE RENDU Comité Syndical du 25-06-2013

Le 25 juin 2013 à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical - légalement convoqués le 11 juin 2013 - se sont réunis en séance publique sur la commune de **COMPS**, sous la présidence de Monsieur Philippe **HILL**.

Nombre de délégués en exercice : 26 titulaires  
19 suppléants

Nombre de délégués titulaires présents : 11

Nombre de délégués suppléants présents : 04

Délégué(e)s excusé(e)s : Mesdames Delphine **BARNAVON**, Renée **GONTARD**, Christine **PRIOTTO** (remplacée par monsieur Olivier **CADIER**), messieurs Alain **DE LESTRADE** (remplacé par Mme Éliette **GUILHAUD**), Jean-Luc **EBERHARD**, Franck **REYNAUD**, Jean-Paul **TERROT** (remplacé par monsieur Alain **COURBIS**), Florent **SIMOND** (remplacé par monsieur Joel **TARDIEU**).

Aleyrac :	Absent.
Comps :	Monsieur Jean-Pierre <b>FABRE</b> .
Dieulefit :	Messieurs Robert <b>BABELOT</b> , Olivier <b>CADIER</b> , Michel <b>FAURE</b> , Philippe <b>HILL</b> , Jean-Louis, <b>MAGNAN</b> , Claude <b>MARTIN</b> .
Eyzahut :	Absent.
La Bégude de Mazenc :	Excusé.
La Roche Saint Secret :	Absent.
Le Poët-Laval :	Messieurs Paul <b>BRUN</b> , Jean <b>LIENHART</b> .
Montjoux :	Alain <b>COURBIS</b> .
Orcinas :	Excusée.
Pont de Barret :	Monsieur Max <b>CHARROIN</b> .
Rochebaudin :	Monsieur Francis <b>JEAN</b> .
Salettes :	Monsieur Jean <b>ICARD</b> .
Souspierre :	Madame Éliette <b>GUILHAUD</b> .
Teyssières :	Absent.
Vesc :	Monsieur Joel <b>TARDIEU</b> .

**Monsieur le Président** souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégué(e)s présent(e)s et remercie la commune de **COMPS** de recevoir le comité.

Monsieur le Président constate que le quorum réglementaire est atteint.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le comité désigne monsieur Olivier **CADIER**, secrétaire de séance.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit  
26220 DRÔME

## AFFAIRES GENERALES

### **1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 19 mars 2013.**

Monsieur le Président demande au Comité Syndical de formuler ses remarques sur le procès verbal de la réunion du 26 mars 2013. Aucune observation n'est soulevée.

**Le procès verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents lors du dernier Comité Syndical.**

### **2. Ajout d'un point à l'ordre du jour**

Monsieur le Président demande l'ajout à l'ordre du jour d'un point concernant l'acquisition d'une partie d'un terrain aux Arliauds, à Dieulefit (A155 – Madame Raymonde GRAS), afin de réaliser une bache d'eau de 5m<sup>3</sup>, nécessaire pour le programme d'alimentation du réservoir des 3 Croix par la source de Veyret.

***Après délibération, le Comité Syndical décide, à l'unanimité d'inscrire ce point à l'ordre du jour.***

### **3. Décisions du Président.**

VU le Code général des collectivités territoriales (L. 5211-1, L. 5211-2, L. 2122-22, L. 2122-23),  
VU la délégation du comité syndical accordée au Président par délibération en date du 23 mai 2011,

Le Président décide :

#### Contrat d'assurance responsabilité civile.

Société : GROUPAMA

Durée : 5 ans

Montant du contrat : 4 390,00 euros

#### Entretien des régulateurs de pression.

Entreprise : **VEOLIA** (SUEZ – BAYARD)

Durée du contrat 5 ans

Cout total : 17 770,00 euros HT

#### Marchés à bons de commande AEP et Assainissement (branchements, entretien, petites extensions).

Entreprise : **SORODI** (EUROVIA – OBJECTIF EAU)

Durée des marchés : 4 ans

Montant AEP : 87 500,00 euros / 350 000,00 euros HT

Montant Assainissement : 48 750,00 euros / 195 000,00 euros HT

#### Vérification des installations électriques.

Entreprise : **VERITAS** (ACDEF – APAVE – INGERIS)

Durée du contrat : 3 ans

Cout du contrat : 726,50 euros HT



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit  
26220 DROME

Achat d'un véhicule.

Marque : **DACIA / RENAULT** (PEUGEOT – CITROEN)

Modèle : SANDERO

Prix : 11 619,96 euros HT

#### **4. Présentation du rapport sur le prix et la qualité des services 2012**

- **EAU POTABLE**

Extrait

Le service de l'eau potable gère la production, la protection des points de prélèvement, le traitement, le transfert, le stockage et la distribution de l'eau sur les communes de Dieulefit et le Poët-Laval.

On estime la population desservie par le service à 4 200 habitants au 31/12/2012.

Le nombre d'abonnés est de 2 445 (+2,21%).

La production est de 493 059 m3 provenant essentiellement de la source de Veyret (203 308,00 m3) et du puits de Barjol (240 427,00 m3).

La consommation est de 331 856 m3. Le rendement du réseau est de 67% en 2012 contre 66% en 2011.

Seul le pompage de Barjol est équipé d'un système de traitement au chlore.

Le linéaire du réseau est de 67 km en 2012.

Le prix moyen du m3 d'eau au SIEA en 2012 est de 1,61 € ttc (moyenne nationale 1,98 € ttc), soit une augmentation de 2,55% par rapport à 2011.

Cette augmentation est en partie due aux travaux à venir sur la source de Veyret et la liaison des Plattes à Poët-Laval (prévision des dépenses à moyen terme : 1 214 000,00 euros).

En 2012, le SIEA a réalisé des travaux à la Condamine, Gougne, le Jabron.

Les recettes du service sont de 584 309,00 euros.

Enfin, en matière de potabilité, l'Agence Régionale de la Santé a réalisé en 2012, 43 analyses sur l'ensemble du réseau, le taux de conformité est de 86% en microbiologie et 100% en paramètres physico-chimiques.

Ainsi 6 analyses ont été non conformes et ont conduit le SIEA à mettre en place des mesures « légères » prescrites par l'ARS (chloration ponctuelle des réservoirs).

Monsieur le Président indique que l'exemplaire complet du rapport est consultable auprès du SIEA.

***Monsieur le Président soumet le rapport au vote du Comité Syndical.***

***Après discussion et délibération, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le rapport 2012 sur le prix et la qualité du service d'eau potable. Ce rapport sera transmis aux communes membres du SIEA qui devront le présenter au sein de chaque conseil municipal.***



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit  
26220 BROME

- **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Extrait :

Le SIEA exerce la compétence de l'assainissement collectif pour les communes de Dieulefit et le Poët-Laval depuis 1985.

Les missions du SIEA en matière d'assainissement collectif sont la collecte, le transport, la dépollution, le contrôle des raccordements et l'élimination des boues produites.

Le nombre d'abonnés au 31/12/2012 est de 1 439.

Le volume facturé aux abonnés est de 298 000 m<sup>3</sup>.

Le réseau de collecte est constitué de 33 km de réseau séparatif et 5 km de réseau unitaire (hors branchements).

Le service gère 1 station de traitement des eaux usées de type lagune naturelle (3 bassins pour un total de 4ha). Cette dernière est située au quartier de Brotin à Poët-Laval. Elle a une capacité de 3 300 EH (initialement 3 600 EH).

Le système a fait l'objet d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau en mai 2012.

En 2012, le système de mesure de la lagune a dû être remplacé suite à une panne. C'est pourquoi la conformité n'a pas pu être suivie durant cette période (redémarrage des mesures en avril 2012).

Néanmoins, en 2010 les charges rejetées par la lagune sont conformes à la réglementation (DBO5, DCO, MES).

En 2011, 4 400 m<sup>3</sup> de boues ont été extraites du 1<sup>er</sup> bassin de la lagune en vue d'une déshydratation et d'une évacuation vers un centre technique d'enfouissement de classe 1 (320 tonnes de matière sèche).

En matière de tarification, le prix moyen de l'assainissement au SIEA est en 2012 de 1,77 € (moyenne nationale 1,90 € ttc) contre 1,71 € en 2011. La facturation est semestrielle.

Les recettes du service se montent à 378 000,00 euros. Les travaux réalisés en 2012 sont : les quais du Jabron, le Hameau de Gougne.

Monsieur le Président indique que l'exemplaire complet du rapport est consultable auprès du SIEA.

***Monsieur le Président soumet le rapport au vote du Comité Syndical.***

***Après discussion et délibération, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le rapport 2012 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Ce rapport sera transmis aux communes membres du SIEA qui devront le présenter au sein de chaque conseil municipal.***

- **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur Jean-Pierre **FABRE**, Vice-président du SIEA, chargé de l'assainissement non collectif qui présente le rapport 2012 sur le prix et la qualité du service ANC.

Extrait :

Le SPANC a été créé en novembre 2005 et regroupe aujourd'hui les 15 communes du canton de Dieulefit. La compétence comprend les contrôles des installations d'assainissement non collectif. Le service est géré en régie.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit  
26220 DROME

La population desservie est estimée à 7 500 habitants pour environ 1 600 installations.  
L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est de 100 en 2012, comme en 2011. En effet l'ensemble des éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service sont présents (zonage, règlement de service, vérification des installations, neuves et existantes).

La tarification jusqu'au 31/12/2012 est la suivante :

ANC neuf :	200,00 euros ttc.
ANC existant :	26,75 euros htcc/an
Réhabilitation :	gratuit

Les recettes totales du service en 2012 (contrôles + subventions) sont de 91 407,00 euros.  
Ces recettes tiennent compte de la subvention réhabilitation versée par l'Agence de l'Eau et reversée aux propriétaires qui réhabilitent leur installation (dans le cadre d'une convention).

Enfin, monsieur le Vice-président précise que le taux de conformité des installations existantes se situe autour des 20%. Ce dernier devrait augmenter dans les années à venir du fait de la réhabilitation des systèmes et de la mise en place d'installations conformes.

Monsieur le Président indique que l'exemplaire complet du rapport est consultable auprès du SIEA.

***Après discussion et délibération, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le rapport 2012 sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif. Ce rapport sera transmis aux communes membres du SIEA qui devront le présenter au sein de chaque conseil municipal.***

#### **5. Questions diverses – Subventions réhabilitations ANC – Agence de l'Eau.**

Monsieur Jean-Pierre FABRE rappelle que l'Agence de l'Eau a accordé au SIEA un quota de 116 dossiers de réhabilitation. Dans la première tranche (70 dossiers) seuls 23 demandes sont arrivées à terme (20 propriétaires sont en attente et 27 se sont désistés).

Afin de pouvoir entamer la deuxième tranche, l'Agence propose au SIEA de solder la première tranche avec 23 dossiers et d'établir la deuxième tranche avec les 20 dossiers en attente, plus les propriétaires inscrits initialement dans la deuxième tranche. Le total des aides ne pourra pas dépasser les 116 dossiers.

#### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

#### **6. Etude lagune.**

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée au Conseil Général de la Drôme pour un montant de 14 210,00 euros HT a débuté.



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit  
26220 DROME

## EAU POTABLE

### 7. Travaux de Veyret – Demande de Subventions.

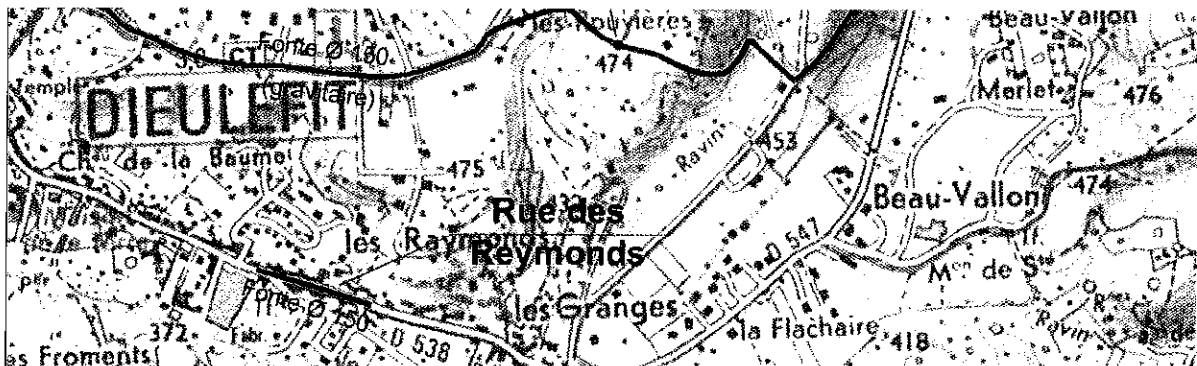
Monsieur Jean-Louis **MAGNAN** expose le projet :

Il s'agit de réalimenter le réservoir des 3 Croix est de conforter et sécuriser son approvisionnement en eau en réalisant un nouveau réseau strictement dédié à l'alimentation du réservoir et entièrement implanté sur le domaine public.

Pour cela, le S.I.E.A. de Dieulefit prévoit de créer un poste de refoulement au départ du captage de la source Veyret à partir duquel une conduite de refoulement en fonte Ø 150 mm cheminera sur environ 1 395 ml, le long d'un chemin rural, jusqu'à un point haut sur le quartier des Arlauds. A ce point haut, l'eau refoulée se déversera dans une cuve enterrée d'environ 5 m<sup>3</sup> de capacité utile. Au départ de cette cuve, une conduite gravitaire, également en fonte Ø 150 mm sera posée en tranchée sur environ 1 350m et transportera l'eau refoulée jusqu'au réservoir des 3 Croix en cheminant en partie sous le même chemin rural puis sous la chaussée de la voie communale N°8.

Par ailleurs, outre la réalimentation en eau potable du réservoir des 3 Croix, à partir d'un poste de refoulement à créer, les travaux comprendront également un aménagement du captage Veyret, destiné à le protéger des crues.

Les travaux projetés comprennent aussi la reprise d'équipements de sécurité dans le réservoir des 3 Croix, tels que caillebotis pour le franchissement de caniveaux et fosses et remplacement d'une échelle d'accès aux cuves. Ils comprennent également l'installation d'un dispositif de télésurveillance.



Quartier MALEVAL 26220 DIEULEFIT  
04 75 46 88 46  
sieadpl@wanadoo.fr



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit  
26220 DRÔME

## BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET

### RECAPITULATION GENERALE

#### TITRE 1 - RÉALIMENTATION DU RÉSERVOIR DES 3 CROIX PAR LA SOURCE VEYRET

Conduite de refoulement en Fte Ø 150 mm entre Veyret et Les Arliauds	269 081,90
Conduite gravitaire en Fte Ø 150 mm entre Les Arliauds et Les 3 Croix	197 055,00
Ouvrages génie civil	121 244,62
Équipement électromécanique du poste de refoulement Veyret	54 000,00
Reconfiguration d'équipements dans le réservoir des 3 Croix	12 341,76

**TOTAL H.T. Réalimentation du réservoir des 3 Croix par la source Veyret** 653 723,28

#### TITRE 2 - RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DANS LA RUE DES REYMONDS

Travaux préparatoires au remplacement de 2 canalisations Fte Ø 60 et Ø 125 mm	6 663,50
Remplacement de 2 canalisations Fte Ø 60 et Ø 125 mm par une Fte Ø 150 mm	91 740,00

**TOTAL H.T. Restructuration du réseau dans la rue des Reymonds** 98 403,50

**TOTAL H.T.** 752 126,78

**Honoraires, révision, imprévus, divers** 112 873,22

**Montant HT de la dépense à prévoir** 865 000,00

**TVA au taux de 19,60 %** 169 540,00

**TOTAL GENERAL DES TRAVAUX T.T.C.** 1 034 540,00

Monsieur le Président de séance propose aux membres du Comité d'approuver le projet et de solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de la Drôme afin de réaliser ce programme.

**Après discussion et délibération, le Comité décide d'approuver, à l'unanimité, le projet et de demander des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Général de la Drôme.**

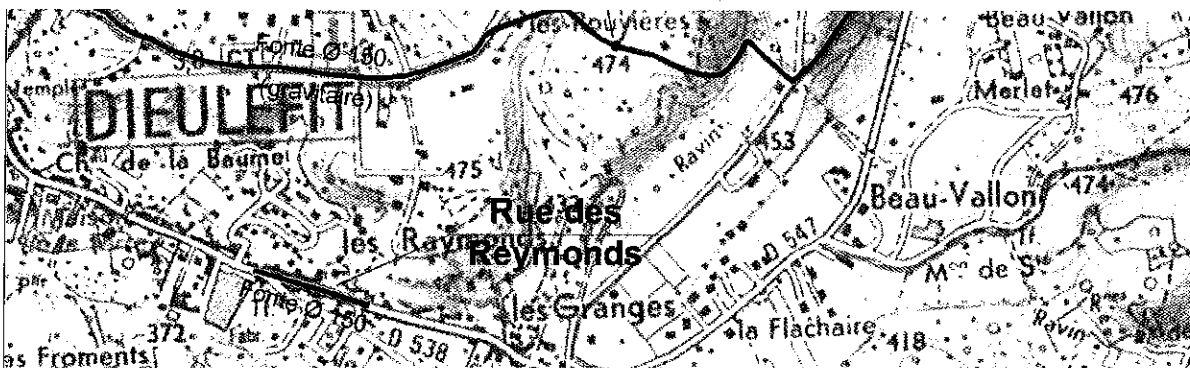
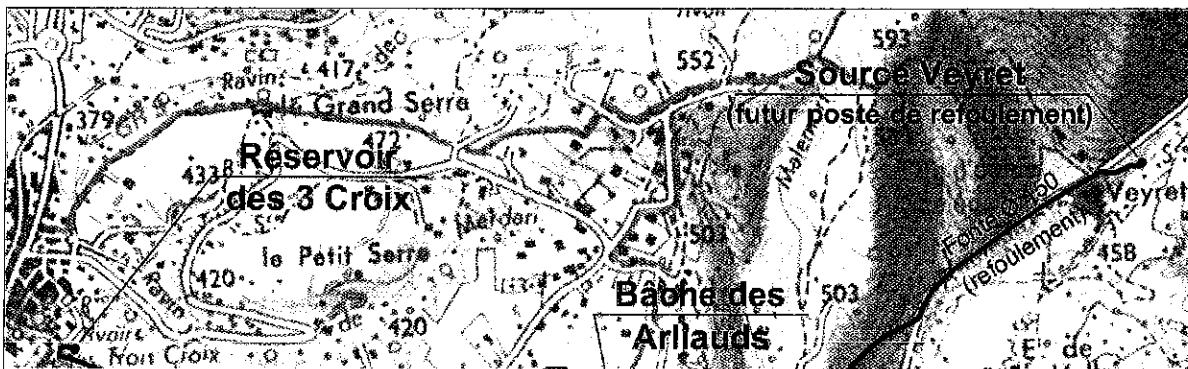


Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit  
26220 DROME

## 8. Achat d'une parcelle aux Arliauds.

Monsieur le Président indique que le projet d'alimentation du réservoir des Trois Croix par la source de Veyret nécessite la mise en place d'une bache d'eau de 5m3 aux Arliauds à Dieulefit. Il s'agirait d'acquérir une partie de la parcelle de madame RAYMONDE GRAS AI55 (environ 30 m2).

Monsieur le Président sollicite l'autorisation du Comité Syndical pour engager les procédures d'acquisition.



Après discussion et délibération, le Comité Syndical autorise, à l'unanimité, monsieur le Président à engager toutes les procédures relatives à l'acquisition d'une partie de la parcelle AI 55.

## 9. Travaux de Fontlaye / Les Plattes – Demande de subventions.

Monsieur Jean-Louis **MAGNAN** expose le projet :

En 2009, le syndicat a confié à la société EDACERE la réalisation de son diagnostic du réseau d'eau potable. Parmi les conclusions, le rapport a mis en évidence une perte d'eau due au maillage des réseaux de Dieulefit et le Poët-Laval et à son utilisation en période d'étiage.

En effet, en période de basses eaux, la source d'Estampes s'assèche plus rapidement que la source de Fontlaye.

Ainsi, le maillage avec Dieulefit doit être ouvert permettant l'alimentation de Poët-Laval à partir du réservoir des Plattes. Cette manipulation engendre une perte de 168 m3/j, compte tenu des réglages des réducteurs.

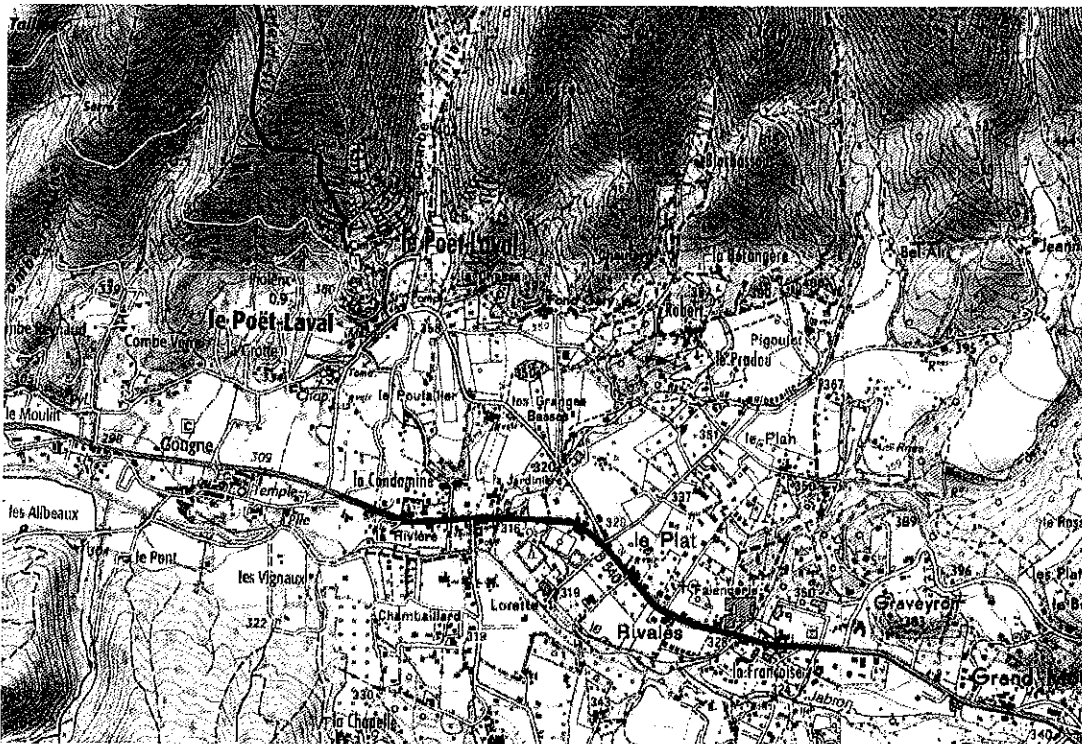




Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit  
26220 DROME

Le SIEA du Pays de Dieulefit avait anticipé il y a 10/15 ans le raccordement du vieux village de LE POET LAVAL sur le réservoir des Plattes. Une canalisation fonte DN 200 mm avait été posée en ,attente. Il s'agit aujourd'hui de terminer cette liaison.

- \*Alimentation du réservoir de Fontlaye par le réseau fonte de diamètre 150 mm,
- \*Abandon de la station de pompage de Fontlaye,
- \*Abandon du réservoir du vieux village d'une capacité limitée à 20 m3,
- \*Maillage du réservoir de Fontlaye avec le réseau de distribution,
- \*Alimentation du vieux village par le bas,
- \*Abandon du captage de Fontlaye.



Il est prévu :

- \*Un réseau d'alimentation du réservoir de FONTLAYE depuis la conduite FONTE DN 200 mm existante. Cette conduite sera composé de canalisation FONTE 150 mm,
- \*Un réseau de distribution en PVC 63 mm et de 4 branchements particuliers,
- \*Un maillage du réseau de distribution « Bas village »,
- \*Un maillage du réseau de distribution « haut village »,
- \*L'extension d'un réseau de distribution existant et 1 branchement particulier.

Estimation de la dépense :

ALIMENTATION EN EAU POTABLE : 376 093,80 euros ht

HONORAIRES, IMPREVUS : 53 906,20 euros ht



Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Dieulefit  
26220 DROME

MONTANT TOTAL HT : 430 000,00 euros ht

MONTANT TOTAL TTC : 514 280,00 euros.

Monsieur le Président de séance propose aux membres du Comité d'approuver le projet et de solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de la Drôme afin de réaliser ce programme.

**Après discussion et délibération, le Comité décide d'approuver, à l'unanimité, le projet et de demander des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Général de la Drôme.**

#### 10. Questions diverses

- **Étude du SMBVL (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez).**

Monsieur Alain **COURBIS** demande si le SIEA est intéressé par une étude financée par le SMBVL sur les risques en cas de crues du LEZ et notamment pour le puits de Barjol.

Après discussion, le Comité demande à monsieur Alain **COURBIS** de solliciter cette étude.

- **Terrain du réservoir du Serre de Turc.**

Monsieur Alain **COURBIS** propose que le SIEA fasse l'acquisition du terrain de monsieur Noel Georges PEREZ, sur lequel se situe le réservoir du Serre de Turc.

- **Entretien des STEP.**

Monsieur Alain **COURBIS**, demande si il serait possible pour le SIEA d'intervenir pour le compte des communes, notamment pour l'entretien des STEP (stations d'épuration).

Monsieur le Président indique à monsieur Alain **COURBIS** que les missions du SIEA sont la gestion de l'eau potable et de l'assainissement (collectif et non collectif). En matière d'assainissement collectif, seule l'adhésion des communes à la compétence assainissement collectif du SIEA permettrait ce type de mission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Fait à Dieulefit, le 26 juin 2013

Le Président,

Philippe HILL